



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° DEJIC72_120822

AN06420220812785

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités et les établissements au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à PAU le 12 août 2022

Monsieur Nicolas PATRIARCHE
Président du Centre de Gestion 64

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

Envoyé en préfecture le 12/08/2022
Reçu en préfecture le 12/08/2022
Affiché le 12/08/2022 
ID : 064-286400031-20220812-DEJIC72_120822-AR

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Date	N° du précédent
V064220200547584001	Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe	Mécanicien poids-lourds	Absence de candidature adaptée	35h00	Communauté de communes lacq-orthéz - CCLO 64150 Mourenx	01/05/2022	06420220218085
V064220500640598001	Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe	Responsable suppléant de site de production de la cuisine centrale Evariste Galois	Le grade ne convient pas	35h00	COMMUNE D'ANGLET 64600 Anglet	01/07/2022	06420220520513

Envoyé en préfecture le 12/08/2022
 Reçu en préfecture le 12/08/2022
 Affiché le 12/08/2022
 ID : 064-286400031-20220812-DEJIC72_120822-AR